

Si dans les 7 jours suivant l'affichage, soit le 09/07/24 à 9h, un candidat classé sur la liste principale n'a pas confirmé par écrit son souhait d'entrer en formation, il est présumé avoir renoncé à son admission ou à son classement sur la liste. Sa place est proposée au candidat inscrit au rang utile sur la liste complémentaire.

EPREUVES DE SELECTION D'ENTREE DANS LES I.F.A.S. : Sélection commune

LISTE DES CANDIDATS SUR LA LISTE PRINCIPALE : TOURNON SUR RHONE

1 - Droit commun, Bacs pro. ASSP ou SAPAT, Passerelles

Numéro	Civilité	Nom de famille	Nom d'usage
0014	Mme	DA COSTA Marielle	MARCAIS
0084	Mme	BARBIER Laurène	
0101	Mme	GARCIA Stéphanie	
0061	M.	FILOSA Lionel	
0094	Mme	LACHKAR Zahra	BOUAYACH
0142	Mme	AUBERT Thelma	
0065	Mme	DAVIET Marilyne	
0038	Mme	BODELLE Mélanie	DIZIEUX
0099	Mme	LAFFITTE Célia	
0010	Mme	GOUY-PAILLIER Florence	
0097	Mme	CHAPUIS Sonia	BRUCHON
0070	Mme	WERQUIN Sylvie	VALLET
0046	Mme	FERREL Alice	
0091	Mme	COLPIN Luna	
0113	Mme	PORTE Lisa	
0001	Mme	FILOSOFO Nadège	
0136	M.	DELORME Felix	
0115	Mme	DEVISE Marine	
0106	Mme	REBOULLET Emilie	
0015	Mme	TEPPA--BLANC Paloma	
0002	Mme	GOMEZ Eva	
0064	Mme	CHALAYE Aurore	BANCHET
0109	Mme	MUNDT Noémie	
0080	Mme	BOSSAN Manuela	

Institut d'aide-soignant
Hopital de tournon
50 rue des Alpes
07300 Tournon sur Rhône
04 75 07 75 57
secretariat_ifas@ch-tournon.fr